

Synthèse du Rapport Planète Vivante 2018 de WWF à l'égard des eaux douces

Depuis 1998, l'organisation non gouvernementale internationale WWF publie tous les deux ans, en partenariat avec la Société Zoologique de Londres (ZSL), le Rapport Planète Vivante, qui dresse l'état de la biodiversité de la planète. Cette année, WWF appelle à collectivement s'engager en faveur d'un « accord mondial pour la nature et les peuples ».

A quelques jours de la COP14 Biodiversité, qui se tiendra à Sharm el-Sheikh en Egypte du 17 au 29 novembre 2018, le Rapport Planète Vivante 2018 alerte la communauté internationale sur les conséquences de la « Grande Accélération », concept formalisé au début des années 2000 pour rendre compte de la croissance exponentielle des impacts des pressions anthropiques sur l'état de la santé de la planète depuis le milieu du XXe siècle.

Alors que les eaux douces n'apparaissent pas à l'ordre du jour de la COP14, le Partenariat Français pour l'Eau revient sur les impacts particuliers de cette Grande Accélération sur les écosystèmes et milieux aquatiques mondiaux.

Le rythme alarmant de l'érosion de la biodiversité mondiale : qu'en est-il des eaux douces ?

Au XXe siècle, le taux
d'extinction des
poissons d'eau douce
était le plus élevé parmi
toutes les espèces
vertébrées.

Les milieux d'eaux douces recouvrent seulement 1% de la surface de la Terre, mais abritent plus de 10% des animaux et environ 1/3 des espèces vertébrées.

Depuis 1900, l'étendue des zones humides aurait diminué de plus de 50%.

L'Indice Planète Vivante, un indicateur de changements

Au moment du lancement du premier Rapport Planète Vivante en 1998, WWF et UNEP-WCMC¹ ont développé un indicateur d'état de la diversité biologique mondiale : l'Indice Planète Vivante ou l'IPV (Living Planet Index ou LPI). L'IPV suit et mesure les changements globaux depuis 1970 des populations de mammifères, d'oiseaux, de poissons, de reptiles et d'amphibiens dans le monde entier.

L'Indice Planète Vivante pour l'eau douce

Les données et tendances identifiées par groupes d'espèces, intégrées à l'IPV mondial ainsi qu'à des indices par zone biogéographique (néartique, néotropical, paléartique, afrotropical et indo-pacifique), sont regroupées pour produire trois indices spécifiques : terrestre, marin et eau douce.

L'Indice Planète Vivante pour l'eau douce (ou Freshwater Living Planet Index) mesure les changements observés pour 3358 populations représentant 880 espèces de mammifères, amphibiens, reptiles et poissons. Cet Indice révèle un déclin de 83% soit 4% par an depuis 1970.

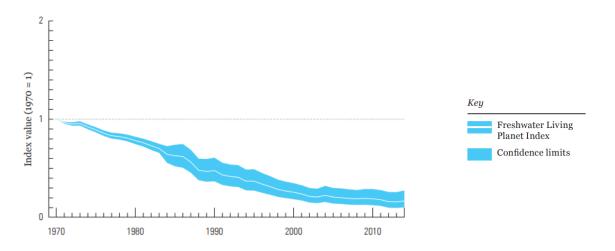


Figure 1. L'Indice Planète Vivante pour l'eau douce. La ligne blanche représente la valeur de l'indice (1970=1) et la zone bleue représente la marge d'erreur

De multiples pressions et menaces expliquant l'érosion de la biodiversité ont été identifiées. Les pressions anthropiques majeures sur les eaux douces sont :

- le développement des infrastructures hydrauliques, à savoir surtout les barrages, en particulier ceux vieillissants et mal entretenus;
- ♣ le prélèvement des eaux de surface, en particulier pour les activités agricoles, qui représentent environ 70% de la consommation totale d'eau douce à l'échelle mondiale;
- ♣ la pollution toxique et l'eutrophisation, qui désigne le processus d'accumulation progressif de nutriments dans l'eau.

Ces pressions sont exacerbées par les impacts du changement climatique qui agit sur la temporalité, la disponibilité et la température des eaux et par conséquence sur l'évolution des milieux aquatiques.

¹ WCMC : Centre de surveillance de la conservation de la nature. Le WCMC fait partie du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et est chargée du dossier de la biodiversité dans le système des Nations Unies.

Zoom sur les cours d'eau, un des écosystèmes le plus diversifié sur le plan biologique et le plus productif de la planète

Le Rapport Planète Vivante 2018 rappelle que presque toute civilisation ancienne trouve ses origines dans un grand fleuve : le Tigre et l'Euphrate en Mésopotamie, le Nil en Egypte et le Fleuve Jaune et le Yangzi Jiang en Chine.

Les écosystèmes fluviaux fournissent des biens et services particulièrement riches et cruciaux pour la planète :

- Ils constituent la première source d'alimentation et de protéine de populations à l'échelle mondiale;
- Leurs dépôts de limon très riche en nutriments dans les plaines inondables et deltas forment des terres parmi les plus fertiles du monde.

Afin de soutenir les biens et services cruciaux fournis par les écosystèmes fluviaux, il est essentiel de veiller à la conservation du régime hydrologique naturel des cours d'eaux. Le Rapport Planète Vivante 2018 souligne que ceci ne peut que se faire si la continuité écologique des cours d'eau reste très élevée, et ce dans chacune de ses quatre dimensions :

- 1. Longitudinale : continuité entre l'amont et l'aval
- 2. Latérale : continuité avec ses plaines inondables
- 3. Temporelle : débit naturel du cours d'eau
- 4. Verticale : continuité entre l'atmosphère, le cours d'eau, l'aquifère

Comme précédemment mentionné, la présence d'ouvrages hydrauliques, en particulier ceux vieillissants et en mauvais état, reste un obstacle majeur à la bonne connectivité écologique des cours d'eau.

Pour faire face à cet obstacle particulier et afin de contribuer à la restauration des fonctions écologiques des cours d'eau, le rapport met en lumière trois actions nécessaires :

- Les lâchers d'eau périodiques, correspondant à l'évacuation contrôlée d'une fraction d'eau du barrage;
- Le rétablissement des connexions latérales entre le cours d'eau, les bras morts et les zones d'expansion des crues ;
- Le démantèlement de barrages vieillissants.

Le post-2020 : quelles recommandations du Rapport Planète Vivante ?

En 2020, la Décennie des Nations unies pour la Biodiversité, le Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 et les Objectifs d'Aïchi toucheront à leur fin. Il est donc temps de rejoindre et contribuer à la réflexion mondiale multi-acteurs sur les objectifs post-2020.

Une des grandes faiblesses du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 aura été de ne pas fixer des objectifs mesurables. En s'appuyant sur un article scientifique publié dans *Nature Sustainability* (septembre 2018) le Rapport Planète Vivante propose une « feuille de route pour la biodiversité 2020-2050 » avec comme trois étapes fondamentales :

- 1. Préciser clairement l'objectif de restauration de la biodiversité
- 2. Elaborer un ensemble d'indicateurs de progrès mesurables et pertinents
- 3. Convenir d'une série de mesures qui permettent d'atteindre l'objectif dans le délai requis

Les recommandations du PFE issues du Rapport Planète Vivante

Le Partenariat Français pour l'Eau soutient l'appel à s'engager en faveur d'un accord mondial pour la nature et les peuples. Il insiste sur l'importance de la protection, la conservation et la restauration des écosystèmes d'eau douce, dont les biens et services sont particulièrement nombreux, mais menacés.

Quant aux prochaines échéances à fixer en matière de biodiversité, le PFE accorde une attention particulière à l'importance des synergies entre les différents plans d'actions internationaux - Accord de Paris pour le climat et agenda post 2030 pour les ODD - et de leur mise en œuvre cohérente.

L'ensemble des recommandations du Partenariat Français pour l'Eau préparés par son groupe de travail biodiversité aquatique et Solutions fondées sur la Nature se trouve <u>ici</u> dans ses messages généraux.



Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE) est la plateforme de référence des acteurs français de l'eau publics et privés, actifs à l'international. Elle porte depuis plus de 10 ans un plaidoyer au niveau international pour que l'eau constitue une priorité dans les politiques du développement durable et favorise les échanges entre les savoir-faire français et ceux des autres pays.

Les membres du PFE développent des projets qui contribuent directement aux ODD. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le portail Water Expertise France :